



Les Pages Ardéchoises

Bulletin trimestriel de la Section Ardéchoise
de la Fédération Syndicale Unitaire,
Pour les services publics.

Directrice de la publication CPPAP 0120 S 07525 - Valérie BENMIMOUNE Maison des syndicats 07000 PRIVAS

N°98

décembre 2019

Édito

Si l'on en croit les discours du gouvernement, qui semble aussi sourd qu'il est provocateur, si on augmente les salaires, il faudra baisser les pensions. Les retraité.e.s vont devenir les ennemis des salarié.e.s et inversement !

Ce qu'il nous faut marteler, c'est que la retraite ne sera plus un droit pour les salarié.e.s, il n'y aura plus de garanties (de taux de remplacement, de durée de cotisation), mais la rémunération de points acquis individuellement pour chaque heure travaillée. Les inégalités dont sont victimes les femmes en seront renforcées, les mécanismes censés compenser les inégalités de carrière et de salaire en seront diminués.

La bataille de l'opinion n'est pas gagnée, il faut continuer à démonter les mensonges et les contre-vérités ! A l'heure où nous imprimons, le ralliement des syndicats dits «réformistes», uniquement sur le recul de l'âge «pivot» à 64 ans, pourrait bien être un piège à peine déguisé. Les « oublis » de M. Delevoye ne sont pas anodins, cet étourdi était bien une taupe du monde des assurances et de la finance, monstre alléché par l'argent de nos pensions, ce pactole tant convoité. La génération 2004 est en seconde à l'heure actuelle, elle serait la première à basculer dans ce système « irréversible » mais ces jeunes pourraient se mobiliser...

D'ailleurs la possible cohabitation des deux systèmes à l'intérieur d'une enveloppe fermée de 14% du PIB est bien peu crédible : rapidement, tout le monde verra sa pension fondre au rythme de l'augmentation du nombre des retraité.e.s. Le 5 décembre a été une journée historique par le taux de grévistes et nombre de manifestant.es, les suivantes n'ont pas démerité.

Malgré le climat de répression et l'état d'urgence permanent, la détermination est grande. La présentation du projet de loi au gouvernement est prévue le 22 janvier pour un vote à l'assemblée en février, le combat va devoir se poursuivre !

Le congrès national à Clermont Ferrand s'est achevé le 13 décembre sur un discours très offensif de Benoit Teste, nouveau secrétaire général de la fédération ; la FSU va continuer à se battre, pour gagner le retrait.

Valérie Benmimoune

SITE DE DEPOT
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

DÉPOSÉ LE 20/12/2019

Les Pages Ardéchoises

SOMMAIRE

- p. 1 Édito
- p. 2 Retour sur le congrès départemental
- p. 3 -4 Encart stage FSU
- p. 5 Mouvement social historique
- p. 6 la FSU 07 en action



RETOUR SUR LE CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

Le congrès départemental, un moment politique vital



Un congrès, à quoi ça sert ? C'est un moment politique essentiel pour la vie d'un syndicat ou d'une fédération syndicale. C'est le moment pour réunir les adhérent.es autour du projet politique qui nous réunit pour le définir pour les quatre années à venir. A partir d'un texte élaboré par les instances nationales de la FSU, chaque section départementale discute des points qu'elle souhaite voir amendés, modifiés, supprimés, ajoutés. Elle écrit des amendements qui sont ensuite transmis à la FSU nationale. Si ces amendements sont également proposés par d'autres sections départementales, ils sont intégrés directement dans les textes du congrès. Si ce n'est pas le cas, les délégué.es des sections départementales présent.es au congrès national les défendront. C'est ensuite la recherche de la synthèse, d'une formulation qui convienne à tous et toutes, qui guidera le travail d'écriture du texte final.

En Ardèche, nous avons écrit des amendements sur :

- ✓ la réforme à venir de l'éducation prioritaire ;
- ✓ le service universel (voir ci-dessous) ;
- ✓ les écoles hors contrat de type Montessori ;
- ✓ la qualification du travail des cadres ;
- ✓ la cessation progressive d'activité et l'aménagement des fins de carrière ;
- ✓ l'instrumentalisation de la laïcité à des visées ségrégatives ;
- ✓ la tarification du transport ferroviaire ;
- ✓ l'accès aux droits fondamentaux pour les migrant.es ;
- ✓ l'implication des donneurs et donneuses d'ordre dans les violences policières ;
- ✓ le remplacement de l'IGPN par la création d'un organisme de contrôle de la police, indépendant du pouvoir exécutif ;
- ✓ la clarté et la visibilité du projet politique de la FSU ;
- ✓ la construction des collaborations entre fédérations syndicales ;
- ✓ la communication à l'interne de la FSU.

Rendez-vous lors du prochain congrès en 2023 !

Texte d'orientation FSU Ardèche 2020-2023

Ce texte a été voté à l'unanimité à l'issue du congrès départemental.

« Notre projet, pour les années à venir, est de poursuivre l'action de la FSU, à travers plusieurs objectifs :

- ✓ Maintenir le dialogue social et le lien avec la profession pour créer du collectif. Cela nécessite d'œuvrer à limiter par tous les moyens la politique de démantèlement du paritarisme.
- ✓ Impulser des actions fédérales impliquant un maximum de syndicats de la fédération, notamment autres que ceux de l'Éducation Nationale ;
- ✓ Poursuivre l'implication dans la vie militante locale et départementale, en particulier à travers la participation au Réseau Éducation Sans Frontières et notre soutien aux actions de l'AFPS ;
- ✓ Impliquer plus encore la FSU dans les démarches intersyndicales départementales, sous toutes leurs formes, par exemple sur la question de la défense des droits des femmes ;
- ✓ Impulser, soutenir et relayer les mobilisations autour de l'avenir de la fonction publique, de la lutte contre le réchauffement climatique et de la défense des services publics. »

Extrait d'amendement sur le Service National Universel issu du congrès départemental

« Le gouvernement présente le Service National Universel comme un « projet éducatif majeur » et prétend que ce dispositif mettra en œuvre, dans la partie de l'internat obligatoire, des démarches d'éducation populaire et mobilisera des pédagogies émancipatrices. Ces quinze jours ne suffiront pas à créer une cohésion là où plusieurs années d'école n'y sont pas toujours parvenues. Le Service National Universel entend s'appuyer sur un dispositif d'encadrement ambitieux : un encadrant pour cinq. Mais le gouvernement oublie de préciser que ces encadrants seront soumis aux contrats d'engagement éducatif, lequel déroge au droit du travail. Le Service National Universel réunit trois entités différentes : des représentants des armées, de l'Éducation Nationale et de l'Éducation Populaire. Or dans cette manœuvre, l'État détourne les projets fondateurs de ces trois entités. La FSU dénonce l'intention du gouvernement d'instrumentaliser les mouvements d'éducation populaire en utilisant leur caution morale au sein d'un projet qui aura des résonances paramilitaires (port de l'uniforme, lever du drapeau, etc.). »



UN MOUVEMENT SOCIAL HISTORIQUE MEME EN ARDECHE

Partout, les mobilisations contre le projet Delevoye – Macron sont extrêmement fortes, et, de mémoire de syndicaliste, on n'avait pas vu ça depuis bien des années. Retour en images sur les mobilisations dans le département. Tenons bon jusqu'au retrait complet de ce projet !

A Privas comme ailleurs, ça pousse ...

Les AG fleurissent à la Maison des Syndicats et dans les établissements. Le collectif Vou-Pou-Riol (l'union des collèges de La Voulte, Le Pouzin et Loriol pour faire front commun dans la durée) a été créé, et l'émergence des caisses de grève permettra aux plus précaires d'agir. Mais nous savons aussi qu'il faudra gagner la faveur de l'opinion publique et mobiliser plus largement pour tenir, d'où les piquets de grève notamment devant le lycée Vincent d'Indy et les opérations tractage devant les entreprises pour ouvrir les discussions et rester visibles.



A Annonay...

Le mouvement est comme partout de grande ampleur, avec de nombreux collègues en grève et dans les manifestations. Lors des assemblées générales Éducation, on fait le point sur les mobilisations et on agit : banderoles, pancartes, chansons, slogans, préparation de tractage, caisse de grève... Une motion a été envoyée dans tous les établissements. Preuve de la force du mouvement : une assemblée générale interprofessionnelle est organisée après les journées de manifestation. C'est l'occasion d'organiser le soutien aux luttes en cours.

A Tournon-sur-Rhône...

Le 5 décembre, plus de 350 personnes ont manifesté ! Lors de l'AG éducation à l'initiative de la FSU, les collègues présent.es ont partagé leurs analyses et exposé les questions spécifiques de certains établissements. Et surtout, les participant.es ont projeté de poursuivre la mobilisation par une manif à Tournon le 10 décembre. Celle-ci a réuni plus d'une centaine de personnes qui ont battu le pavé de Tournon à Tain, eh oui, nous avons traversé le Rhône pour occuper la Nationale 7. Cette dynamique locale s'est ensuite poursuivie dans des rencontres quotidiennes, au kiosque, le point d'assemblée habituel des militants à Tournon.

Photo : Jean Drevet



A Aubenas ...

L'intersyndicale a réussi la convergence avec les gilets jaunes, pour un projet de société plus juste... Beaucoup de monde dans les manif sur les ronds-points, des milliers de personnes à chaque fois, avec des slogans très revendicatifs et des AG déterminées. Une action très remarquée organisée par les collègues du Lycée Gimond le 12 décembre où déambulateurs, cannes et cheveux blancs arborés par les profs ont permis de montrer avec humour à quoi ressemblera le futur corps enseignant obligé de travailler jusqu'à 64, 65, 66 ans et plus. Les élèves et les journalistes ont apprécié !

Ont participé à la rédaction de ce journal :

Valérie BENMIMOUNE, Cécile BRUNON, Véronique CARPENTIER, Anne-Laure VINCENSINI et d'autres militant.es de la FSU Ardèche.



LA FSU 07 EN ACTION

L'action sociale départementale ne doit pas pallier les carences de l'État employeur !

Des militant-es FSU siègent environ tous les deux mois en Comité Départemental d'Action Sociale, avec des représentant-es de la MGEN et d'un autre syndicat.

L'objectif de ces réunions est de valider les propositions de l'administration sur les attributions des aides et des prêts. C'est l'assistante sociale des personnels qui propose ces dossiers. Elle exerce à la DSDEN à Privas. Elle reçoit toutes les catégories de personnels exerçant dans l'Éducation Nationale (dont celle-ci est l'employeur). Ces personnels, lorsqu'ils ou elles sont en difficulté financière, peuvent solliciter une aide exceptionnelle, d'un montant maximum de 850€, ou un prêt social à taux 0 (d'un montant maximum de 1500€), en fait une avance sur salaire (impossible par contre pour les précaires en CDD).

Le budget annuel est extrêmement restreint (29000€ pour les aides) au vu du nombre de personnels concernés. Nous nous sommes cette année trouvé-es devant une difficulté nouvelle dans cette instance. Depuis l'année dernière, nous avons été alerté-es et étions intervenu-es au niveau syndical pour des personnels précaires (le plus souvent des AESH) mis-es en extrême difficulté financière car leur salaire de septembre n'avait pas été versé mais « compensé » par une « avance » qui arrivait au mieux mi-octobre. Ces situations ne sont déjà pas acceptables chez les contractuel-les et les nouveaux recrutés, nous l'avons tou-tes vécu, mais vu les niveaux de salaire des AESH, les gros ennuis et l'interdiction bancaire ne sont jamais loin.

Parfois aiguillés par nos soins, ces dossiers sont arrivés au CDAS et nous avons donc dû nous prononcer sur l'attribution d'aides à des personnels mis en difficultés car leur employeur se permet de les faire travailler sans les payer... Quel autre employeur en France pourrait se permettre de telles pratiques sans être inquiet ? Il n'était bien sûr pas question pour nous de refuser d'attribuer ces aides mais l'objectif de ce fonds encore une fois presque dérisoire est d'accompagner nos collègues confronté-es à des accidents de la vie et des difficultés passagères, certainement pas de pallier aux carences inadmissibles d'un état employeur qui ose traiter ses employés avec une désinvolture sans nom, conséquence des réductions de budget et donc de personnels dans tous les services de la Fonction publique ! Pour nous, il y a une forme d'indécence aggravée à « détourner » cet argent de la sorte et ces pratiques ne peuvent pas être passées sous silence...



Bonnes nouvelles!

Le tribunal administratif de Lyon a désavoué Madame le Préfet qui avait refusé la régularisation à une famille albanaise présente sur le territoire depuis plus de cinq ans au motif qu'ils n'étaient « pas si bien intégrés ». Ils auront des papiers en janvier.

Une jeune maman déboutée du droit d'asile et sa fille de deux ans ont pu bénéficier de la mansuétude de la préfecture, suite à une intervention de RESF, et être autorisées à rester au Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile.

Séisme au Teil

La FSU Ardèche a exprimé son soutien à tou.te.s les habitant-es de cette ville meurtrie par un communiqué. La question de la mobilisation d'un fond d'aide d'urgence aux personnels en cas de catastrophe naturelle ayant été soulevée au dernier comité départemental d'action sociale de l'Éducation Nationale, nous souhaitons que le rectorat donne suite à cette demande et, plus généralement, que l'accompagnement de nos collègues et des familles soit et reste à la hauteur de ce drame dans la durée.

La FSU s'oppose à la criminalisation de la critique de l'État d'Israël

La FSU Ardèche s'est associée à l'Association France Palestine Solidarité pour dénoncer la proposition de résolution n°1952 visant à lutter contre l'antisémitisme. En effet, l'exposé des motifs présente l'antisionisme comme une forme d'antisémitisme. Cela relève, pour la FSU, d'un amalgame dangereux pour la liberté d'expression. Il vise à faire taire les voix critiques des politiques de l'État d'Israël en instrumentalisant l'antisémitisme.